

Rapport de la Commission de gestion sur le

Préavis municipal N° 2 - 2020

Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025

La Commission de gestion composée de Christine Manzini, Stéphane Jaquiéry, Ronald Marendaz, Yves Jobin et Yvonne Ritter Humbert, s'est réunie le jeudi 28 mai avec le syndic afin d'examiner le préavis municipal N° 2 - 2020. La commission a reçu les explications nécessaires et a eu toutes les réponses à ses questions. Lors de sa deuxième séance du 10 juin, le rapport a ainsi pu être établi.

Le DISREN est à notre avis un instrument efficace et équitable pour faire avancer des projets de développement régional dont notre commune profite. Le financement est transparent et les charges qui résultent pour Marchissy sont connues. Si nous voulons profiter d'avantage du dispositif d'investissement, c'est de notre responsabilité ainsi que de celle des communes voisines de proposer de tels projets.

Après examen, la Commission de gestion vous propose à l'unanimité d'accepter le préavis municipal N° 2 – 2020 sur la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025 tel que présenté.

Marchissy, le 23 juin 2020.

Yvonne Ritter Humbert

Stéphane Jaquiéry

Ronald Marendaz

Christine Manzini

Yves Jobin